

Bien vivre Ensemble

BIBLIOTHÈQUE

A DÉCOUVRIR SUR LES RAYONS

101 ENIGMES et jeux de logique à déguster entre amis / Antonin VERGEZ et Ohri YAMADA.



Envie de torturer vos méninges ? Ou de mettre à rude épreuve les capacités de réflexion de vos amis ? Patience, astuce et logique seront les ingrédients indispensables pour résoudre ces énigmes !

Enigme : mon nom s'écrit avec cinq voyelles et une consonne. J'ai sur moi de quoi écrire sans stylo. Qui suis-je ?

Nous vous invitons à venir répondre à cette énigme à la bibliothèque.

LA DATE À RETENIR :

VENDREDI 11 DÉCEMBRE À 20 H

La bibliothèque municipale organise la 4^{ème} édition de son café littéraire : venez partager vos découvertes littéraires, vos coups de cœur, vos avis, vos critiques, en toute simplicité et en toute convivialité.

LES CONTES D'ANNIE...

60 enfants et parents se sont retrouvés samedi 17 octobre à 14 h 30 à la bibliothèque pour écouter les histoires d'Annie Gallay et de ses animaux. Un prince qui cherche un animal de compagnie, une poule qui a perdu son œuf, un chat las de n'avoir aucun ami... autant d'histoires tirées de son expérience personnelle ou sorties tout droit de son imagination. La conteuse fait mouche aussi bien auprès des enfants que des adultes.



SERVICE CULTUREL

LA RENTRÉE THÉÂTRALE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'AMOUR... QUOIQUE !



C'est dans un théâtre bondé que la compagnie Latuvu a conquis le public avec deux représentations de la pièce de Josiane Balasko « Un grand cri d'amour ». Gigi et Hugo – les deux acteurs principaux – nous donnent la recette d'un cocktail savoureux d'hypocrisie, de rancœurs, d'humour et d'amour, beaucoup d'amour ! Un grand moment de détente avec les comédiens professionnels de la troupe et une mise en scène irréprochable de Marc Benyamine.

LA SAISON CULTURELLE 2009-2010

Retrouvez-la à l'accueil de la mairie, à la bibliothèque municipale, au centre Elizabeth-Bussy, à l'Office de tourisme intercommunal ou sur simple demande auprès du service communication 03 85 47 80 02 – communication@ville-chagny71.fr

Vous pouvez également la consulter sur le site internet de la mairie, rubrique téléchargement.

La plaquette de la saison culturelle 2009-2010 est disponible !!

LE COVOITURAGE DANS LE DÉPARTEMENT

En complément du réseau de transport collectif départemental Buscéphale, le département de Saône-et-Loire a lancé au mois de février 2009 son site de covoiturage : www.covoiturage.fr

Ce site, entièrement gratuit, a pour objectif la mise en relation de personnes dont les besoins de déplacement sont concordants. Les internautes peuvent déposer une ou plusieurs annonce(s) pour être covoitureurs ou/et covoiturés pour les déplacements quotidiens ou occasionnels.

Avec l'onglet « évènement », vous pouvez aussi organiser vos déplacements pour les principales manifestations culturelles et sportives soutenues par le Département et calculer les économies réalisées tant au niveau financier qu'en terme de développement durable. Une charte du covoiturage a été établie par le Département et doit obligatoirement être approuvée par les internautes.

Le covoiturage c'est économique, écologique, convivial, solidaire et plus sûr ! Numéro vert : 0 800 071 711

ENQUÊTE SUR LE PATRIMOINE DES MÉNAGES

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise depuis octobre et jusqu'à janvier 2010 une enquête sur le patrimoine des ménages en France afin de recueillir des données sur la composition du patrimoine sous ses différentes formes : financier, immobilier, professionnel... Cette enquête améliorera la connaissance des mécanismes de constitution et de transmission non seulement du patrimoine économique mais également des identités familiales et culturelles.

Les ménages seront interrogés par un enquêteur de l'INSEE, munie d'une carte officielle, et auront été prévenus auparavant par courrier. Les réponses aux questionnaires seront utilisées pour les statistiques uniquement et resteront strictement confidentielles.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

QUEL DEVENIR POUR L'ANCIENNE GENDARMERIE ?

Le bâtiment de l'ancienne gendarmerie est désormais vide. Evoquant le devenir de ce bâtiment et le risque qu'il ne devienne un squat, Michel Picard a proposé à Arnaud Montebourg, lors de sa visite à la mairie de Chagny, que la ville prenne en charge ces locaux afin de les réaménager.

En effet, l'OPAC, qui est l'organisme du Département chargé des logements sociaux, n'est pas intéressé par un tel projet ; il l'a écrit à la municipalité en février dernier, invoquant l'importance des investissements à réaliser.

C'est pourquoi, à condition bien sûr qu'une étude garantisse la viabilité d'une réhabilitation sur un bâtiment datant de 1967, le prix de 1 € proposé par le maire est tout à fait logique : cela permettrait d'amortir par la suite les travaux correspondants sans trop grever le budget de la commune et de pouvoir proposer aux personnes âgées des logements adaptés à leurs besoins.

INSCRIPTIONS OU MODIFICATIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Nouveaux Chagnotins, vous êtes invités à vous inscrire auprès du service Etat-civil de la mairie. De même, en cas de changement d'adresse ou de nom, les modifications doivent être apportées sur votre carte. Dans tous les cas, munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou d'état civil auprès du service Etat-civil de la mairie au rez-de-chaussée avant le 31 décembre 2009.

VOS RENDEZ-VOUS

Contes Givrés

MARDI 10 NOVEMBRE – BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – 20 H 30

Dans le cadre de l'automne et étonnant festival des Contes Givrés, la bibliothèque accueille Patrick Grégoire dans « L'imbécile ». A la fois fable cruelle et regard naïf sur le monde d'aujourd'hui, ce spectacle acquiert sa force poétique grâce à cette contradiction. Le jeu du comédien s'inspire du clown, le spectateur devient son partenaire. Conte tout public à partir de 14 ans, gratuit.

Expositions à l'Office de tourisme intercommunal

Du 30 OCTOBRE AU 21 NOVEMBRE

Artisans du monde : objets artisanaux du monde entier et commerce équitable.

Du 27 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE – EXPOSITION DE NOËL

Exposition-vente de peinture sur porcelaine, bijoux, poterie, peinture, vitraux.

Journée des droits de l'enfant

SAMEDI 28 NOVEMBRE – ESPACE CLAUDE FORÊT, ESPACE JEUNES ET POINT INFORMATION JEUNESSE – DE 14 H À 20 H 30

20^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant en partenariat avec l'Amicale de quartier Bellevue, l'animateur-familles du centre Elizabeth-Bussy, le PIJ et l'Espace Jeunes.

De 14 h à 16 h 30 : accueil des enfants de 6 à 11 ans animé par les jeunes de l'Espace Jeunes, De 16 h 30 à 17 h 30 : temps spectacle pour tous, projection de films, pot de l'amitié, De 17 h 30 à 20 h 30 : animations pour les plus de 11 ans.

Différents espaces : information et ateliers internet avec le PIJ, jeux de société, exposition et expression, cinéma, boum.

Accès libre et gratuit, réservation par téléphone avant le mercredi 25 novembre au 03 85 87 37 02



Don du sang

VENDREDI 6 NOVEMBRE – MAISON DU PEUPLE - DE 8 H À 12 H 30

A VOTRE ÉCOUTE
Une permanence d'élu(e)s a lieu tous les samedis matin en mairie, en principe de 10 h à 12 h. Accueil : salle des adjoints au 1^{er} étage. Prendre rendez-vous auprès de Claire MAZÉAS : 03 85 47 80 12
• Samedi 7 novembre : Patrick Ferrando
• Samedi 14 novembre : Jean Francony
• Samedi 21 novembre : Florence Larré
• Samedi 28 novembre : Josiane Sarre
• Samedi 5 décembre : Patrick Ferrando

Crédit Photo : service communication - le jil

Exemplaires N.B. disponibles : Service Etat Civil - Office de Tourisme - Bibliothèque - Centre Elizabeth-Bussy et en ligne sur www.chagny.fr

Thé dansant

DIMANCHE 22 NOVEMBRE – MAISON DU PEUPLE – 14 H

Organisé par Tonic FM. Thé dansant avec Michel Pruvot et André Verchuren
Entrée 20 € - inscription au 06 08 30 73 54

Lotos

VENDREDI 13 NOVEMBRE – MAISON DU PEUPLE - 20 H 30

Organisé par les Compagnons de la Mi-Carême.

VENDREDI 4 DÉCEMBRE – MAISON DU PEUPLE – 20 H 30

Organisé par le Comité de la Mi-Carême.

Téléthon

VENDREDI 4 ET SAMEDI 5 DÉCEMBRE – CENTRE-VILLE ET THÉÂTRE

Animations au centre-ville.

SAMEDI 5 DÉCEMBRE À 20 H 30 AU THÉÂTRE DES COPIAUS

Téléthon avec, en 1^{ère} partie, les classes de saxophone et guitare de l'école de musique de Chagny et, en 2^{ème} partie, l'harmonie municipale.

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

Vente de bonnets de Père Noël sur le marché au profit du Téléthon.

Bourse aux jouets

SAMEDI 5 DÉCEMBRE – MAISON DU PEUPLE – DE 10 H À 17 H 30

Organisé par le Centre Elizabeth-Bussy, dépôt-vente de jouets, de jeux et de matériel de puériculture. 1 € le stand. Inscription obligatoire du 16 novembre au 3 décembre maximum au 03 85 87 66 00.

Marché de Noël

VENDREDI 18, SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 DÉCEMBRE – PLACE D'ARMES

L'Alliance Chagny Sports organise un marché de Noël. Ouverture du vendredi 18 à 14 h jusqu'au dimanche 20 à 19 h, deux soirées en nocturne. 15 stands exposeront durant ces 3 jours : vins, champagnes, chocolats, bijoux, gravure sur verre, escargots, dégustation d'huîtres et de foie gras, ... Père Noël pour les enfants !

Conférence

VENDREDI 13 NOVEMBRE À 18 H 30 – SALLE DE CINÉMA, ESPACE CLAUDE FORÊT.

L'association « Mémoires et Histoire du Pays de Chagny » organise une conférence sur Pierre Jeannin, animée par Daniel Malingre.

Cinéma

SAMEDI 7 NOVEMBRE - 20 H – SALLE DE CINÉMA, ESPACE CLAUDE FORÊT.

L'association « CinéMarey » projete le film « Good morning England »
Tarif : 4 € / adultes, 2.50 € / enfants de moins de 12 ans.
Prochaine séance samedi 5 décembre "L'âge de glace 3".

NOUVELLES BREVES CHAGNY

NOVEMBRE 2009

Respectons notre cadre de vie...

Le succès grandissant du concours des maisons fleuries montre tout l'intérêt que les Chagnotins éprouvent pour leur environnement. Aménagements végétalisés, fleurissement, décorations des façades, voire illuminations en fin d'année, reflètent leur aspiration à vivre dans un cadre agréable et soigné. Relayés par le travail des services municipaux, leurs efforts font de Chagny une ville accueillante et vivante.

Quelle satisfaction pour tous !

C'est pourquoi il est de plus en plus insupportable de constater en certains endroits des accumulations de papiers, déchets divers et déjections animales. La faute à qui ? A la négligence, au manque d'éducation, à l'égoïsme ambiant, entend-on.

Chaque matin, des commerçants nettoient à grande eau leur trottoir ; les cafetiers ont installé des cendriers devant leur vitrine ; certains propriétaires d'animaux ne sortent jamais sans sac plastique. Quant aux services municipaux, ils passent régulièrement dans les rues et sur les places et bénéficieront sous peu d'un aspirateur performant qui leur fera gagner un temps précieux.

Outre suivre ces bons exemples, il faut faire mieux : ne plus nourrir les pigeons ni les chats errants, utiliser systématiquement les nombreuses poubelles installées en ville et dans les quartiers et surtout penser que l'espace public appartient à tous !



Les lauréats du concours des maisons fleuries



Au Tastervin, le lavage c'est 2 fois par jour !



Le service municipal chargé de la propreté et de l'environnement a fort à faire (Manque sur la photo Régis Vaillaux)

Bien vivre Ensemble

SERVICES TECHNIQUES

TRAVAUX DIVERS



Un nouvel enrobé a été réalisé rue Marc Boillet par le service voirie.

Le service bâtiment a repeint les plafonds du logement communal des Rouges-Moulins avant sa mise en location.

ECLAIRAGE PUBLIC

13 lanternes sur support en béton ont été remplacées rue de la Forêt par l'entreprise SPIE Est. Trois lieux ont bénéficié de la création de points d'éclairage par l'entreprise FORCLUM : le chemin de la Belle Jardinière avec 11 points, le chemin des Ornières avec 3 points, le chemin des Champagnes avec prochainement 6 points supplémentaires et des Petites Champagnes avec 4 lanternes. La municipalité a acheté les équipements nécessaires (mâts, crosses et lanternes) et l'équipe voirie s'est chargée des travaux de génie civil.

FLEURISSEMENT D'AUTOMNE

Le service des espaces verts a procédé au fleurissement d'automne avec la mise en place de pensées, de tulipes et de chrysanthèmes.



LA LISTE DES LAURÉATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES PRIX REMIS LE VENDREDI 16 OCTOBRE

- Balcons d'immeuble : Mme Baudrand, M. Maciejewski, Mme Richomme, M. Tavernier, Mme Stefan.
- Maisons avec jardin : M. Lacroix, Mme Villenave, Mme Péru, M. et Mme Lebon, Melle Singer (félicitations du jury), M. Carre, M. et Mme Gransart.
- Façades de maison individuelle : Mme Gomes (hors concours), Mme Marceau, Mme Stefan, Mme Turrel, Mme Ducloyer.
- Maisons avec cour : M. Bailly, Mme Guyon, Mme Taillardat, Mme Jafflin, M. Gagnard, Mme Chapulliot, M. Loisy.
- Terrasse dans un immeuble collectif : Melle Belly
- Exploitation agricole : Mme Tassel
- Etablissement commercial : Sarl La Musardière
- Etablissement public : VNF

SKATE PARK ET PARC MULTISPORTS

Les travaux débiteront aux Mûriers en avril 2010, après la Mi-Carême, afin d'offrir aux jeunes de 12 à 17 ans – et plus... - une aire multisports et un skate park. Concrètement, cet ensemble comprendra un terrain multisports de 16 m sur 28 m pour la pratique du basket-ball, du football, du handball et du volley-ball ainsi qu'un ensemble skate park de 27 m sur 17 m pour la pratique du skateboard, du roller et du BMX. Ces installations seront intégrées à l'ensemble sportif des Mûriers qui regroupe déjà les clubs de football et de rugby.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BEAUNE-CHAGNY-NOLAY RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Jeudi 19 novembre à 20 h en salle Justice de Paix (1^{er} étage de la mairie)
Soirée débat et temps d'information animés par la protection civile « Initiation à la prévention et secours civiques niveau 1 » à la mairie, en salle justice de paix (1^{er} étage) pour les assistantes maternelles et les parents.

Le mardi 24 novembre de 10 h à 11 h à la salle des fêtes de Corpeau.
Dire, lire, raconter des histoires aux tout petits par l'Association du collectif du livre à loisirs, avec Lily Lamy-Chapuis et Corinne Richier.



Une séance lecture a été proposée par le RAM et la bibliothèque aux assistantes maternelles, enfants et parents le 29 septembre. Ce fut un moment privilégié autour des livres et des histoires pour enfants. Le travail entre ces deux structures existe depuis plus d'un an, notamment grâce aux mallettes de livres pour enfants et adultes

créées par la bibliothèque municipale.

Prochaine rencontre à la bibliothèque le jeudi 26 novembre de 10 h à 11 h.

Cette année la fête de Noël du RAM aura lieu, à la salle des fêtes de Corcelles-Arts, le samedi 12 décembre à 15 h.

Contact : Evelyne Noël - 03 85 87 19 58 - ram.chagny@beaune-cote-et-sud.fr

ACCUEIL DE LOISIRS ELIZABETH-BUSSY

Ateliers créatifs :

Les mercredis 18 et 25 novembre de 14 h à 16 h 30 :

« Les murs qui tombent... » : la plus grande œuvre d'art murale... le mur de Berlin. Entre art, moyen d'expression, et histoire, venez vous initier et découvrir le graffiti !

Mercredi 2 décembre de 14 h à 16 h 30 :

« Des lumières à nos fenêtres » : à l'approche des fêtes de fin d'année, réalisation de bougies pour éclairer les bords de vos fenêtres !

Tarif : 1,50 € la séance

Ateliers en cours...

« Poterie » les mercredis de 14 h à 16 h 30 pour découvrir de nouvelles matières et s'initier au modelage. Il reste encore quelques places...

N'hésitez à venir au centre Elizabeth-Bussy vous informer et inscrire votre enfant. Le programme complet des activités est disponible à l'accueil - 03 85 87 66 00

ESPACE JEUNES

Fêtons ensemble les 20 ans de la Convention Internationale des Droits des Enfants !



unions-nous, pour les 20 ans des droits de l'enfant

Durant tout le mois, l'Espace jeunes vous propose au travers d'ateliers et de jeux de vous exprimer sur vos droits : identité culturelle, égalité fille / garçon, et, également, sur la violence et le racisme.

Différents projets seront présentés aux jeunes les mercredis et en soirée du lundi au vendredi du 16 au 27 novembre : conception et réalisation d'un court-métrage sur le sujet, participation à un concours d'affiches, des ateliers-débats, la création

et la fabrication d'un jeu de société.

Le 18 novembre, l'Espace jeunes accueillera l'association "Les loisirs de l'enfance" pour un temps d'échanges et de convivialité.

L'Espace jeunes est ouvert les mercredis de 14 h à 17 h 30 pour les ateliers de loisirs ; les jeudis de 16 h 30 à 18 h 30 pour les ateliers d'aide à la recherche et travaux scolaires (accès internet grâce au PJJ) ; les vendredis de 16 h 30 à 18 h 30 pour fêter le week-end.

Plaquette et formulaires d'inscription disponibles à l'Espace Jeunes. ATTENTION, pas d'accueil libre, merci de prévenir Ingrid Bernard au 03 85 87 37 02.

Contact : Espaces jeunes - Place du Théâtre - 71150 Chagny - 03 85 87 37 02

Bien vivre Ensemble

PROPRETÉ : NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !

L'équipe propreté-environnement de la ville, composée d'un chef d'équipe et de 6 agents, mène de nombreuses actions pour garder la ville propre. La balayeuse nettoie le centre-ville tous les lundis et jeudis à partir de 5 h du matin (afin de perturber au minimum la circulation), les ronds-points sont nettoyés les jeudis matin à partir de 8 h et tous les extérieurs (abords de routes, fossés, quartiers, ...) 2 fois par mois. Des agents municipaux se chargent de nettoyer manuellement et tous les jours le centre-ville et les extérieurs. À l'approche de l'hiver et de ses éventuelles chutes de neige, nous vous rappelons que la balayeuse ne peut assurer son travail en cas de gel et qu'en cas de neige, nous sommes tous appelés à respecter l'arrêté municipal du 4 février 2005 :

« Article 1^{er} : en temps de neige, les riverains (propriétaires ou locataires) sont tenus de procéder au déneigement des trottoirs, aux abords des propriétés qu'ils occupent ou dont ils ont la jouissance, et d'y répandre du sel, des cendres ou de la sciure sur une largeur suffisante pour faciliter le passage des piétons.

Article 2 : en temps de gelée, il est défendu de sortir sur la rue les neiges ou glaces provenant des cours ou de l'intérieur de l'habitation. Il est également défendu de faire couler l'eau sur la voie publique ou les trottoirs. »

Pour aider les agents dans leur tâche, un nouvel outil de travail écologique viendra prochainement compléter l'arsenal du service propreté. Le glouton, véritable aspirateur de déchets en tout genre, sera électrique, autonome et silencieux ! Il offrira un gain de temps précieux au service. Car n'oublions pas que l'équipe est également appelée à d'autres missions : gestion des festivités sur la commune, transport de matériel, mise en place et entretien des panneaux de signalisation, gestion et entretien du mobilier urbain.

Afin d'encourager le tri, de nombreux point d'apports volontaires sont en place dans toute la ville :

- Verre, ramettes, cartons, journaux, plastiques creux, emballages métalliques, briques alimentaires : rue des Varennes, rue du 19 mars 1962, parking rue Marc Boillet, rue des Ponts, rue du Paquier fané.

- Colonnes à verres : chemin des Carrières, port du Canal, rue de la Mollepierre, rue du Meix, rue du Stand, parking de la Maison du peuple, étang de Blouche, rue Emiland Gauthey, rue Victor Hugo.

A cette période de l'année, la déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Pour plus de renseignements vous pouvez la contacter au 03 85 87 62 34. Des sacs jaunes sont à votre disposition à l'accueil de la mairie. Désireux d'aider les usagers du cimetière, le SIRTOM et la commune vont prochainement mettre en place une démarche volontaire afin de trier les 30 tonnes de déchets annuels produits. Cette démarche permettra de réduire le poids des déchets dirigés vers le centre de traitement, de valoriser les déchets verts en compost, mais également de recycler ou réutiliser les matériaux.

Le tri nous concerne tous, à la maison comme à l'extérieur, et nous comptons sur votre participation pour y parvenir.



Le « glouton » sera bientôt en service en ville

Des idées reçues qui ont la vie dure...

- On paie des impôts, donc on fait ce qu'on veut sur la voie publique... (laisser les enfants jeter les papiers, les animaux faire leurs déjections, etc.)

- Pour nettoyer mon trottoir, il suffit de pousser les déchets dans le caniveau...
... les services municipaux passeront derrière ; ils sont payés pour cela !

Centre Elizabeth Bussy

« Sortie patrimoine : visite de la chocolaterie artisanale de Marie-Line Barry le 19 novembre. Renseignements et inscriptions au centre : 03 85 87 66 00. »

Dimanche 15 novembre : pour les passionnés du monde végétal et les amoureux de la nature, sortie famille aux « Florales » de Bourg-en-Bresse. Départ à 8 h, retour vers 19 h.

Tarif : 6 € par adulte et 4 € par enfant. Si votre quotient familial est inférieur à 840 € (justificatif à apporter) : 4 € par adulte et 3 € par enfant.

Jeudi 26 novembre : café des parents à partir de 13 h 45.

Ateliers enfants :

- gym douce chaque mercredi de 10 h à 12 h pour les enfants de 3 à 6 ans, du 18 novembre au 16 décembre.

Le jardin d'éveil les vendredis 6 et 20 novembre : adapté aux enfants de 2 ans et plus, non scolarisés, avec des activités d'éveil ludiques. Attention : le jardin d'éveil a désormais lieu dans une salle de classe de l'école Bellevue. Renseignements et inscription au CEB.

- Vente/déballage jeux-jouets et matériel puériculture : le samedi 5 décembre à la Maison du Peuple (renseignements au CEB). Une urne sera à votre disposition pour collecter des dons pour le téléphone.

Pour tous ces ateliers, renseignements et inscriptions à l'accueil du centre Elizabeth-Bussy.

CCAS

Médaille de la famille – promotion du 30 mai 2010

La médaille de la famille honore chaque année les parents qui ont élevé dignement au moins 4 enfants. Elle est le témoignage de la reconnaissance de la Nation aux familles méritantes.

Divers critères sont requis, notamment la nationalité française pour l'un des parents et l'ensemble des enfants, les conditions matérielles et morales de l'éducation donnée.

Dorénavant, les concubins, les couples pacés, ainsi qu'un des deux parents élevant seul ses enfants peuvent être honorés par cette distinction.

Vos parents, vos voisins ou vous-même êtes concernés(s) et vous souhaitez déposer un dossier de candidature ? Nous vous invitons à contacter avant le 20 novembre 2009 Valérie Rochette au C.C.A.S., centre Elisabeth Bussy au 03 85 87 66 00

VIE DES QUARTIERS

L'accompagnement scolaire qui est mis en place dans les quartiers des Noirots et de Bellevue s'adresse aux élèves de primaire et collège et est assuré bénévolement par des mères de famille. N'hésitez pas à vous présenter avec votre enfant.

AMICALE DES NOIROTS

Quartier des Noirots

Franc succès pour le vide-greniers organisé par l'amicale de quartier avec plus de 70 exposants et de nombreux visiteurs venus chiner, flâner et passer un moment convivial grâce à tous les bénévoles.



Les bénévoles



les exposants

POINT INFORMATION JEUNESSE

Afin de faire (re)découvrir le PIJ, plusieurs actions sont mises en place cet automne :

- du nouveau dans la documentation : les fiches « ACTUEL CIDJ » qui constituent la base documentaire du PIJ sont maintenant accessibles par Internet : études, métiers, formations, recherche d'emploi, de stages, mobilité internationale, loisirs, vacances, aides aux projets sont autant de thématiques complétées par des liens directs vers 8000 sites Internet. La mise à jour des informations est de plus systématique.

- la diffusion d'une plaquette d'information trimestrielle
- la présence d'informations actualisées sur le site de la ville
- l'accueil de classes scolaires

Le samedi 28 novembre de 14h à 19h, dans le cadre de l'anniversaire de la convention des droits de l'enfant, des ateliers sur le droit à l'information seront proposés ainsi qu'une exposition sur « qu'est-ce que l'information jeunesse ? ».

Chagny pratique

Aire de jeux du quartier Bellevue :



jeux et les enfants ont pu ensuite profiter du goûter offert par la municipalité.

Des vélos réglés :

A une période de l'année où les écoliers quittent leur domicile et rentrent chez eux de nuit, il est essentiel que les jeunes cyclistes disposent d'un équipement qui les écarte de tout danger.

Des feux en bon état de marche, des signaux lumineux et des vêtements clairs sont les meilleurs alliés de leur sécurité. Parents, aidez vos enfants à être vus et à respecter les consignes de prudence.



91^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

9 h 30 : Office religieux à l'église de Chagny

10 h 45 : Monument de la gare

11 h 10 : Rassemblement place de l'Hôtel de Ville – Cérémonie au monument aux morts 1939-1945, dépôt de gerbes.

Après cette manifestation, les participants seront pris en charge par autocar, devant le square Jean Moulin pour se rendre au cimetière.

Cérémonie au monument aux morts 1914-1918, dépôt de gerbes (vers 11 h 45), lecture du message commun.

Retour des participants par autocar avenue Général de Gaulle puis vin d'honneur offert par la municipalité à 12 h, salle du Club du Sourire.

Expression de groupes

Chagny Pour Tous !

Le Conseil général de Saône-et-Loire a voté le plan d'élimination des déchets : nous nous réjouissons de ce vote. Il y a quelques années, l'ancienne majorité du Conseil général avait préconisé l'incinération, certains souhaitant même une usine à Chagny. En raison d'incertitudes sur la pollution de l'incinération, la décision de traitement des déchets de notre département par la méthanisation nous paraît sage. Nous nous réjouissons par ailleurs que le maire de Chagny et sa majorité y soient aussi favorables. L'implantation de l'unité de méthanisation près de l'usine Terreal va permettre, aussi, une récupération "intelligente" de l'énergie produite.

Reste à régler le problème du transport des déchets. Afin de réduire le nombre de camions sur les routes, nous souhaitons que soit favorisée la solution par voie d'eau (le canal du centre), avec un quai de déchargement le plus près possible du site : un projet du Grand Chalons à Fontaines ayant depuis quelques jours l'accord des autorités, pourrait faire l'affaire. Voilà un vrai dossier pour lequel majorité et opposition peuvent travailler ensemble au Conseil municipal.

Claudette BRUNET LECHENAULT,
Daniel MALINGRE, Lydie RICHARD

Chagny autrement

Lors de l'installation du conseil municipal en 2008, notre groupe a affirmé sa détermination à participer de manière constructive aux affaires municipales. Or notre volonté se heurte à plusieurs écueils. Il nous est difficile d'accéder aux informations courantes.

Nous avons proposé de participer à l'élaboration de projets : pas de réponse concrète pour l'instant. Mais le plus grand écueil réside dans les transferts de compétences décidés par la majorité à la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud. De nombreuses décisions qui concernent la vie quotidienne des chagnotins sont prises à Beaune. Le conseil municipal de Chagny est dépossédé de ses pouvoirs et de ses réflexions quant au fonctionnement des structures, des tarifs appliqués. C'est le cas pour le service de l'eau, la halte garderie, le restaurant scolaire, etc...

S'épanouir, c'est aussi trouver des réponses dans les actions culturelles (arts plastiques, musique, bibliothèque, cinéma...) et sportives que le jeune pratique en équipe, dans le respect des règles, ce qui est essentiel pour sa formation civique. C'est pourquoi notre volonté politique dans ce domaine s'appuie sur toutes les ressources offertes par les services municipaux, par la communauté d'agglomération (école des Beaux-Arts, école de musique) et par les associations qu'elles soient sportives ou culturelles. Cette ambition justifie pleinement que tous les moyens disponibles soient mobilisés.

Les propos tenus dans cette rubrique engagent uniquement la responsabilité de leurs auteurs.

DU NOUVEAU DANS LES COMMERCES

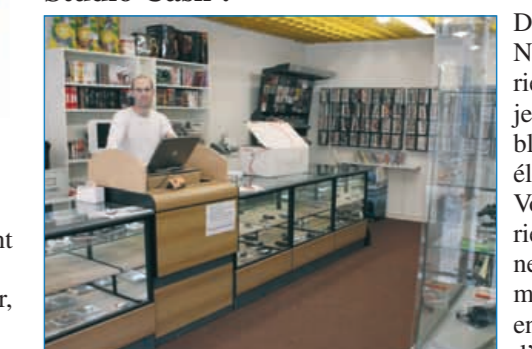
Pierre et Jean :

La maison aux 3 étoiles se lance un nouveau défi : proposer une cuisine soignée avec des produits de qualité à des prix accessibles. Le projet de Frédéric Lamy, soutenu par Eric Pras et la famille Lameloise, a ouvert ses portes le 29 septembre rue de la Poste dans le cadre d'un ancien chai du XVIII^{ème} siècle entièrement rénové, mêlant le contemporain aux pierres de Bourgogne et à la charpente d'origine. La jeune mais compétente équipe vous propose une palette de plats et de saveurs à partir de 10 € à la carte et des menus à partir de 28 €.

Ouverture du mardi au dimanche à partir de 12 h le midi et de 19 h 30 le soir. Contact : 03 85 87 08 67
contact@pierrejean-restaurant.fr – www.pierrejean-restaurant.fr



Studio Cash :



Chagnotins rue de la Boutière. Ouverture : le mardi de 14 h à 18 h et le mercredi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le dimanche matin de 10 h à 12 h. Contact : 03 85 87 08 28.

Depuis le 14 octobre, Stéphane et Nathalie vous proposent du matériel informatique, des consoles et jeux vidéo, des téléphones portables, des produits multimédias et électroniques neufs ou d'occasion. Vous trouverez également du matériel et des instruments de musique neufs. Après l'ouverture d'un premier magasin à Beaune, ils ont eu envie de développer leur activité et d'offrir un nouveau service aux